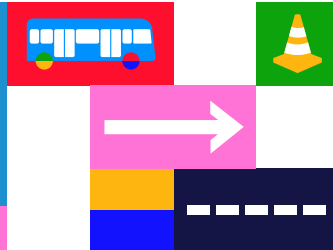


INFO TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT-GEORGES



Dans le cadre du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M), la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy s'engagent pour un territoire qui concilie plus harmonieusement les enjeux de mobilités, d'accessibilité, de qualité des espaces publics et de végétalisation.

POURQUOI CES TRAVAUX ?

Afin d'accueillir le nouveau trolleybus 100 % électrique dans les meilleures conditions à l'hiver 2024-2025, et permettre une amélioration significative des espaces publics, ainsi qu'une végétalisation accrue, d'importants travaux sont engagés sur l'ensemble du tracé de la ligne 1.

MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION

DU 16 JUILLET AU 15 AOÛT 2024 - (DATES PRÉVISIONNELLES)

À PARTIR DU 16 JUILLET

Une nouvelle phase de travaux aura lieu dans l'axe Saint-Jean/Saint-Georges ; la circulation dans le secteur s'opérera selon les modalités ci-dessous :

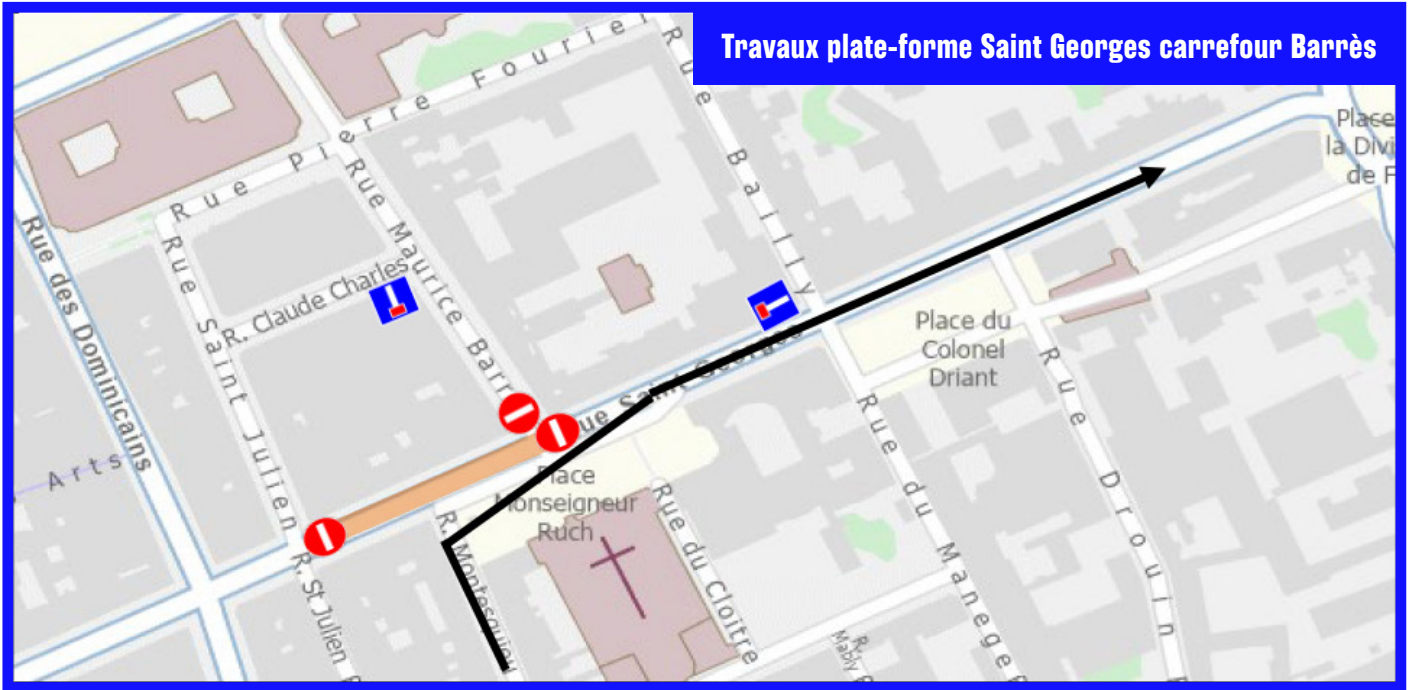
- ➡ La voie sera mise en voie sans issue, rue Maurice Barrès à hauteur de la rue Saint-Georges.
 - Les accès, sorties des riverains et du parking seront maintenus à hauteur de la rue Claude Charles.
- ➡ La circulation sera mise à double sens pour les riverains et la sortie PMR du parking uniquement, rue Maurice Barrès entre la rue Claude Charles et la rue Saint-Georges.
- ➡ La circulation sera interdite sauf pour les livraisons et les riverains accédant à leur garage :
 - Rue Montesquieu, de la rue de la Primatale à la place Monseigneur Ruch.
 - Place Monseigneur Ruch, entre la rue Montesquieu et la rue Saint-Georges.
 - Rue Saint-Georges, entre la place Monseigneur Ruch et l'avenue du XX^e Corps.
 - Les livraisons et les riverains seront autorisés à circuler sur la voie de circulation générale.
 - L'accès des secours à la place Monseigneur Ruch se fera soit par la rue Saint-Georges à contre sens, soit par la rue Montesquieu.

PLAN AU VERSO



MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION

DU 16 JUILLET AU 15 AOÛT 2024 (DATES PRÉVISIONNELLES)



La Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy, conscientes de la gêne occasionnée, vous remercient de votre compréhension.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF AU CHANTIER, VOUS POUVEZ CONTACTER LE MÉDIATEUR À L'ADRESSE :



mediation-ligne1@grandnancy.eu

